



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Caroline FERON agissant en qualité de ECE

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1 000 € a été versée à un compte bloqué n°23145725143

Pour la société en formation SAS 18 TH BOURBON STREET.

A l'agence de ESPACE ENTREPRISES BDX METROPOLE (452) .

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
VIREMENT MICHOU	500 €
VIREMENT PIERRE ET INVESTISSEMENT	500 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Mérignac

le 10/10/2025

Signature,


CAISSE REGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
D'AQUITAINE
106 QUAI DE BACALAN
33300 BORDEAUX
434651246 RCS Bordeaux
Middle Office Entreprises
16, rue de Pythagore
33000 MÉRIGNAC Cedex
T1 : 05 53 12 83 59
Assistance-clientele-corporate@ca-aquitaine.fr